



RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE

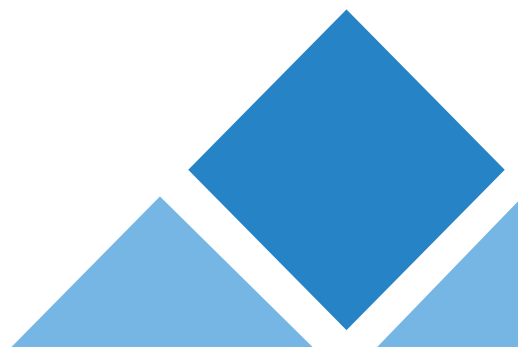
DU SERVICE PUBLIC

Eau potable

GRAND COGNAC

Exercice 2019

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2019 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.



Sommaire

PRIX & QUALITE	0
DU SERVICE PUBLIC	0
1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	5
1.2.1. Les contrats	5
1.2.2. Les avenants	7
1.3. Prestations assurées dans le cadre du service	7
1.4. Nombre d'abonnés et population desservie	7
1.5. Ressources en eau	11
1.5.1. Prélèvements	11
1.5.2. Production	12
1.5.3. Importations	12
1.6. Les volumes mis en distribution et vendus	13
1.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice	13
1.6.2. Exportations d'eau	15
1.6.3. Autres volumes	17
1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019.	17
1.7. Le patrimoine du service	17
2. Tarification de l'eau et recettes du service	19
2.1. Modalités de tarification	19
2.1.1. Tarifs domestiques	19
2.2. Facture d'eau type (D102.0)	24
2.3. Recettes	27
2.3.1. Par entité de gestion :	27
2.3.2. Récapitulatif des recettes de vente d'eau :	32
2.3.3. Détail des recettes par exploitant	33
2.4. Dépenses particulières de la collectivité	34
3. Indicateurs de performance	35
3.1. Qualité de l'eau distribuée	35
3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	36
3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	36
3.4. Indicateurs de performance du réseau	39

3.4.1.	Rendement du réseau de distribution	39
3.4.2.	Indice linéaire des volumes non comptés	41
3.4.3.	Indice linéaire de pertes en réseau	42
3.4.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	43
3.4.5.	Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées	44
3.4.6.	Délai maximal d'ouverture des branchements	45
3.4.7.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	47
3.4.8.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	47
3.4.9.	Taux de réclamations	48
4.	Financement des investissements	50
4.1.	Montants financiers	50
4.2.	État de la dette du service	51
4.3.	Amortissements	51
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service	52
4.5.	Programmes pluriannuels de travaux adoptés	52
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	53
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	53
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	54
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	55
6.1.	Segonzac	55
6.2.	Merpins Soloire	56
6.3.	SIEAAC	57
6.4.	Boutiers	58
6.5.	Jarnac	59
6.6.	Foussignac-Salles d'Angles	60
6.7.	Chateauneuf-Criteuil	61
6.8.	Criteuil	62
6.9.	A l'échelle du Grand Cognac	63

GRAND COGNAC - TERRITOIRES DES SERVICES 2020



• Modes de gestion :

Entité de gestion	Mode de gestion	Communes de l'entité de gestion
« Segonzac » (Ex SMER de Segonzac)	Concession de service	BOURG-CHARENTE , GENSAC LA PALLUE, GONDEVILLE, MAINXE, SAINT MEME LES CARRIERES, SAINT PREUIL, et SEGONZAC
« Merpins Soloire » (Ex SAEP Merpins Soloire)	Concession de service	BREVILLE, CHERVES RICHEMONT, HOULETTE, JAVREZAC, LOUZAC SAINT ANDRE, MERPINS, MESNAC, NERCILLAC, REPARSAC, SAINT LAURENT DE COGNAC, SAINT SULPICE DE COGNAC et SAINTE SEVERE
« Cognac » Ex SIEAAC	Concession de service	CHATEAUBERNARD, COGNAC et SAINT BRICE
« Boutiers » Boutiers Saint Trojan	Régie	BOUTIERS SAINT TROJAN
Jarnac	Concession de service	JARNAC
Foussignac-Salles d'Angles	Concession de service	BASSAC, CHASSORS, FLEURAC, FOUSSIGNAC, MERIGNAC, LES METAIRIES, SIGOGNE, TRIAC LAUTRAIT, ANGEAC CHAMPAGNE, ARS, GENTE, GIMEUX, JUILLACQ LE COQ, SAINT FORT SUR LE NE, SALLES D'ANGLES et VERRIERES
Chateaufneuf-Criteuil (Ex SMAEPA de Chateaufneuf)	Concession de service	ANGEAC-CHARENTE, BELLEVIGNE, BIRAC, BONNEUIL, BOUTEVILLE, CHAMPMILLON, CHATEAUNEUF-SURCHARENTE, GRAVES SAINT AMANT, HIRSAC, MOSNAC, MOULIDARS, SAINT MEME LES CARRIERES, SAINT SIMEUX, SAINT SIMON, VIBRAC
« Criteuil » Ex SIAEP de Baignes	Concession de service	AMBLEVILLE, CRITEUIL LA MAGDELEINE, et LIGNIERES SONNEVILLE

1.2. Cadre contractuel

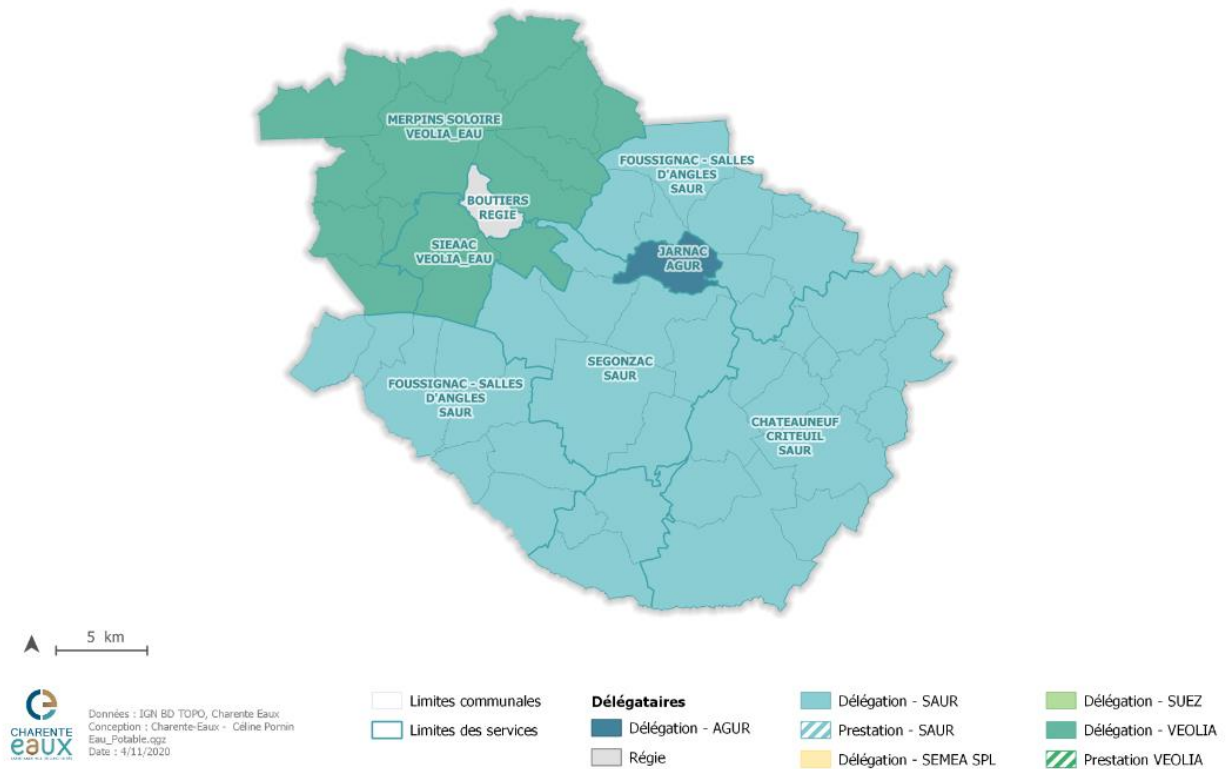
1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Segonzac				
SMER de Segonzac SAUR 2015	SAUR	Affermage	1/04/2015	31/12/2028
Merpins Soloire				
SAEP Merpins Soloire VEOLIA 2017	VEOLIA	Affermage	1/01/2017	31/12/2027
Cognac Ex SIEAAC				
SIEAAC VEOLIA 2008	VEOLIA	Affermage	1/01/2008	31/12/2019
Boutiers				
Régie GRAND COGNAC - Boutiers		Régie		31/12/2019
Jarnac				
Jarnac AGUR 2016	AGUR	Affermage	1/01/2016	31/12/2027
Foussignac-Salles d'Angles				
Foussignac-Salles d'Angles SAUR 2019	SAUR	Affermage	1/01/2019	31/12/2027
Chateaufort-Criteuil				
Chateaufort-Criteuil SAUR 2019	SAUR	Affermage	1/01/2019	31/12/2028
Criteuil				
Baignes SAUR 2008	SAUR	Affermage	1/01/2008	31/12/2019

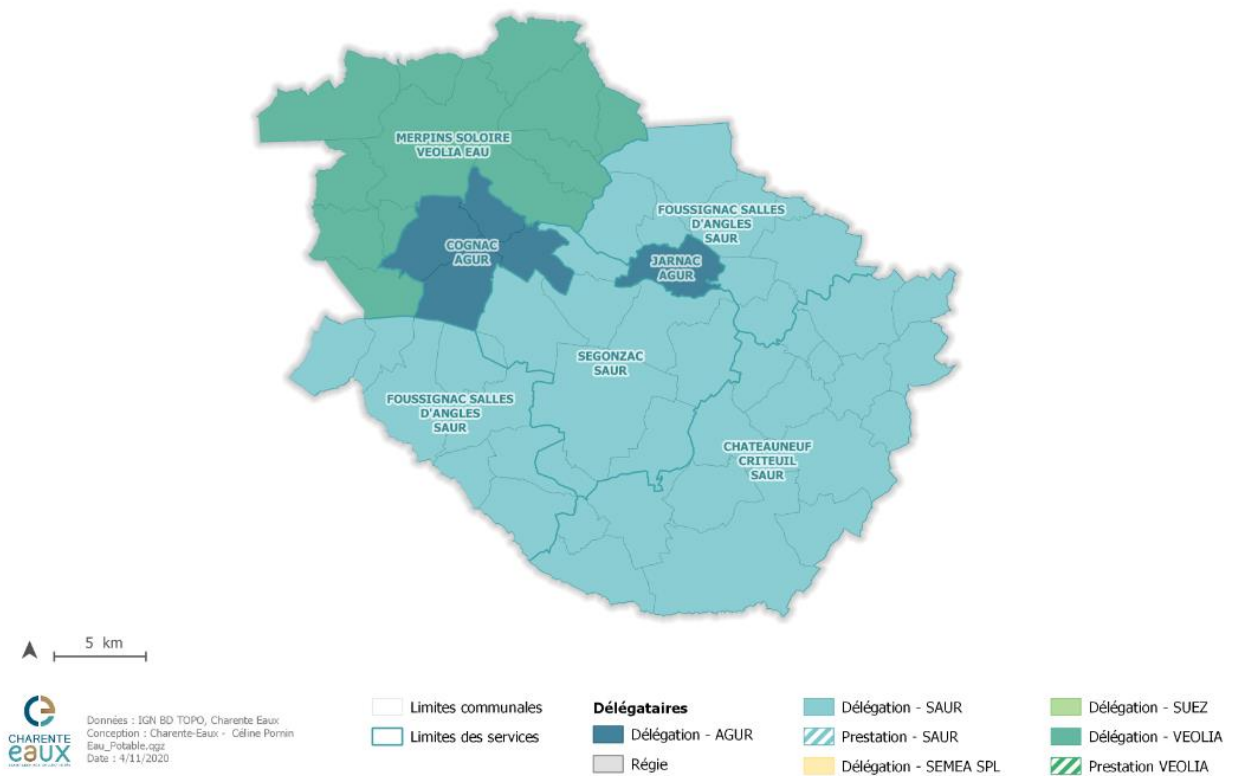
A compter du 1^{er} janvier 2020, un nouveau contrat nommé « Cognac » et regroupant les territoires « Cognac Ex SIEAAC » et « Boutiers » a été attribué à AGUR pour une durée de 10 ans.

A compter du 1^{er} janvier 2020, tous les territoires du Grand Cognac sont gérés en affermage.

GRAND COGNAC - EXPLOITANTS - 2019



GRAND COGNAC - EXPLOITANTS - 2020



1.2.2. Les avenants

Avenant	Date d'effet	Objet
SMER de Segonzac SAUR 2015 (Segonzac)		
Avenant 1	9/12/2016	Prise en compte de la réforme "construire sans détruire" (guichet unique, réponse aux déclarations de travaux, obligation en tant qu'exécutant de travaux, géoréférencement...) Evolution du tarif de base, Indicateur de suivi du taux de non-paiement, Modification bordereau des prix, du règlement de service...
Avenant 2	26/11/2018	Changement de collectivité, bordereau de prix branchement assainissement collectif et autofacturation
Merpins Soloire VEOLIA 2017 (Merpins Soloire)		
Avenant 1	17/10/2018	Changement de collectivité, branchements neufs d'assainissement, bordereau des prix d'assainissement collectif, autofacturation

1.3. Prestations assurées dans le cadre du service

La répartition des missions entre la collectivité et son exploitant sont les suivantes :

Partie	Tâche	Descriptif
Services délégués		
Exploitant	Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
	Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
	Mise en service	des branchements
	Entretien	de l'ensemble des ouvrages
	Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques
Collectivité	Renouvellement	des canalisations, des branchements, des clôtures, du génie civil
	Mise en place	des nouveaux ouvrages
Service en régie		
Collectivité	Toutes	La collectivité prend en charge l'ensemble des opérations liées au service

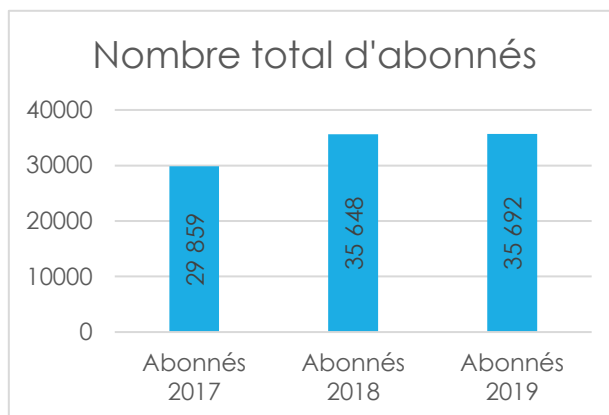
1.4. Nombre d'abonnés et population desservie

En 2019, le service public d'eau potable a desservi 34 327 abonnés représentant une population de 53 532 habitants ⁽¹⁾ (soit 1,56 habitants/abonné).

Nombre total d'abonnés en 2018	35 648 abonnés
Nombre total d'abonnés en 2019	35 692 abonnés

¹ Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Dont abonnés domestiques en 2019	35 689 abonnés
Dont abonnés non domestiques en 2019	3 abonnés
Variation en %	-1,94 %



*Abonnés 2017 : non compris les abonnés de l'Ex SMAEPA de Chateauneuf

Communes desservies	Détail Abonnés 2019	Abonnés 2019	
Cognac Ex SIEAAC			12417
Chateaubernard	2061	11683	
Cognac	9058		
Saint Brice	564		
Boutiers			
Boutiers Saint Trojan	734	734	
Jarnac			13164
2559	2559	2559	
Merpins Soloire			
Breville	239	5329	
Cherves Richemont	1204		
Houlette	187		
Javrezac	344		
Louzac Saint André	478		
Merpins	596		
Mesnac	205		
Nercillac	528		
Réparsac	297		
Saint Laurent de Cognac	425		
Saint Sulpice de Cognac	586		
Sainte sévère	240		
Foussignac Salles d'Angles			
Bassac	264	5276	
Chassors	534		
Echallat	3		
Fleurac	124		
Foussignac	316		
Jarnac	17		
Merignac	424		

Les Métairies	304		
Sigogne	508		
Triac Lautrait	216		
Angeac-Champagne	256		
Ars	354		
Genté	408		
Gimeux	339		
Juillacq le Coq	242		
Merpins	37		
Saint Fort sur le Né	217		
Salles d'Angles	538		
Verrières	175		
Segonzac			
Bourg Charente	445	4185	
Gensac La Pallue	874		
Genté	17		
Gondeville	293		
Juillacq le Coq	84		
Juillienne	248		
Mainxe	310		
Saint Même les Carrières	607		
Saint Preuil	160		
Segonzac	1147		
Chateaufort-Criteuil			
Angeac Charente	166	5295	
Asnières sur Nouère	1		
Birac	146		
Bonneuil	138		
Bouteville	173		
Champmillon	217		
Chateaufort sur Charente	1839		
Eraville	94		
Graves Saint Amant	175		
Hiersac	614		
Malaville	212		
Mosnac	202		
Moulidars	341		
Nonaville	105		
Saint Simeux	290		
Saint Simon	150		
Touzac	214		
Vibrac	156		
Viville	62		
Criteuil			
Ambleville	104	631	
Criteuil la Magdeleine	221		

Lignières Sonneville	306	
Total	35 692	35 692

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 24,67 abonnés/km pour l'année 2019.

En 2019, la consommation moyenne par abonné (*consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés*) est de 114,14 m³/abonné (117,21 m³/abonné en 2018).

1.5. Ressources en eau

1.5.1. Prélèvements

Ressource	Volume prélevé en 2018 (m3)	Volume prélevé en 2019 (m3)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2019 (en %)
Segonzac				
Captage de PUY ROLAND Eau souterraine	643 844	620 592	-3,61	60
Merpins Soloire				
Puits et forage de Houlette Eau de surface	395 914	406 196	2,60	60
Puits Ile Marteau 1 Eau souterraine	1 015 836	1 090 603	7,36	60
SIEAAC				
Parc François 1 ^{er} (10 points) St Martin (8 points) Eau souterraine	2 194 399	2 776 313	26,52	60
Jarnac				
Source de LA TOUCHE Eau souterraine	288 954	294 062	1,77	80
Foussignac-Salles d'Angles				
Forage de TRIAC Eau souterraine	530 230	485 823	-8,38	60
Chateaufort-Criteuil				
Puits n°1 - Ile Domange	499 302	494 353	-0,99	60
Puits n°2 - Ile Domange	204 963	206 254	0,63	60
Puits n°3 - Ile Domange	121 860	132 643	8,85	60
Criteuil				
Captage de la Grand Font	532 051	(*)		
TOTAL	6 427 353	6 506 839	1,24	61

(*) En 2019, le captage de la Grand Font (territoire « Criteuil ») n'étant plus à Grand Cognac, il intègre le SIAEP du Sud Charente, les volumes prélevés afférents ne sont plus comptabilisés ci-dessus.

1.5.2. Production

Site de production	Volume produit en 2018 (m3)	Volume produit en 2019 (m3)	Variation en %
Segonzac			
Station de production de PUY ROLAND	616 001	612 666	-0,54
Merpins Soloire			
Station de Merpins Station de Houlette	1 398 182	1 464 114	4,72
SIEAAC			
Usine du Lavoir	1 961 624	2 525 968	28,77
Jarnac			
Station de la TOUCHE	287 453	287 357	-0,03
Foussignac-Salles d'Angles			
Station de Traitement de la croix	522 111	477 904	-8,47
Chateauneuf-Criteuil			
Traitement d'Angeac	805 957	797 481	-1,05
Criteuil			
Traitement de Criteuil	486 474	(*)	
TOTAL	6 077 656	6 165 490	-1,42

(*)En 2019, la station de traitement de Criteuil (territoire « Criteuil ») n'étant plus à Grand Cognac, elle intègre le SIAEP du Sud Charente, les volumes produits afférents ne sont plus comptabilisés ci-dessus.

1.5.3. Importations

Entité de gestion	Fournisseur	Volume acheté en 2018 (m3)	Volume acheté en 2019 (m3)	Variation en %	Observations	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2019 (en %)
Foussignac-Salles d'Angles	SEP DU SUD CHARENTE - Baignes	725				60
	CDC DU ROUILLACAI – Fourrignac-Nouère (Fleurac)		26 901			60
	CDC DU ROUILLACAI – Foussignac-Nouère (Sigogne)		191 087			60
	GRAND COGNAC – Merpins Soloire	383 471	389 948	1,69	Flux interne	

Entité de gestion	Fournisseur	Volume acheté en 2018 (m3)	Volume acheté en 2019 (m3)	Variation en %	Observations	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2019 (en %)
	GRAND COGNAC – Merpins Soloire	501	528	5,39	Flux interne	
	GRAND COGNAC – Segonzac	20 222			Flux interne	
Chateaufeuf-Criteuil	GrandAngoulême-Périmètre 2019	20 598	958	-85,29		61
	GRAND COGNAC - Segonzac	798		-100,00	Flux interne	
Criteuil	SEP DU SUD CHARENTE - Baignes		98 550 (*)		Géré en import d'eau suite à l'arrêté préfectoral en 2019	60
	GRAND COGNAC - Segonzac	7 959	8704	9,36	Flux interne	
Merpins Soloire	GRAND COGNAC – Foussignac-Salles d'Angles	6 442	1 072	-83,36	Flux interne	
Boutiers	GRAND COGNAC - SIEAAC	163 549	166 513	1,81	Flux interne	
TOTAL		604 265	884 261	46,34		60

(*) En 2019, Grand Cognac importe de l'eau au SIAEP du Sud Charente pour le territoire « Criteuil » du fait du basculement du captage et de la station de Criteuil à ce dernier.

Dont volume importé hors Grand Cognac :

Entité de gestion	Fournisseur	Volume acheté en 2018 (m3)	Volume acheté en 2019 (m3)	Variation en %
Foussignac-Salles d'Angles	SEP DU SUD CHARENTE - Baignes	725		
	CDC DU ROUILLACAIIS – Fourrignac-Nouère (Fleurac)		26 901	
	CDC DU ROUILLACAIIS – Foussignac-Nouère (Sigogne)		191 087	
Chateaufeuf-Criteuil	GrandAngoulême-Périmètre 2019	20 598	958	-85,29
Criteuil	SEP DU SUD CHARENTE - Baignes		98 550	
TOTAL		21 323	317 496	1 388,98

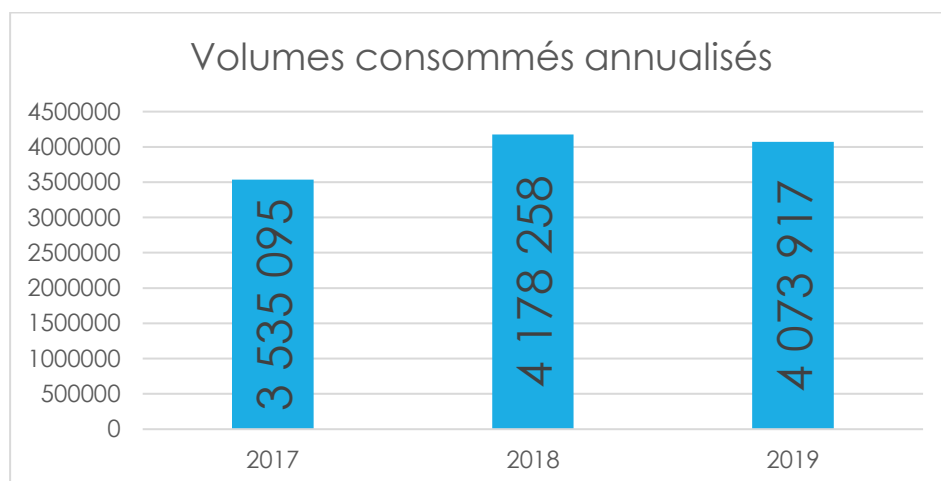
1.6. Les volumes mis en distribution et vendus

1.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice

Les volumes consommés par années sont calculés en ramenant (au prorata temporis) les volumes relevés au compteur des abonnés à une période de 365 jours lorsque la période entre deux relevés n'est pas de 365 jours

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Abonnés	Volume consommés en 2018 (m3)	Volume consommés en 2019 (m3)	Variation en %
Abonnés domestiques	4 178 858	4 073 917	-2,50
Total vendu aux abonnés	4 178 858	4 037 917	-2,50



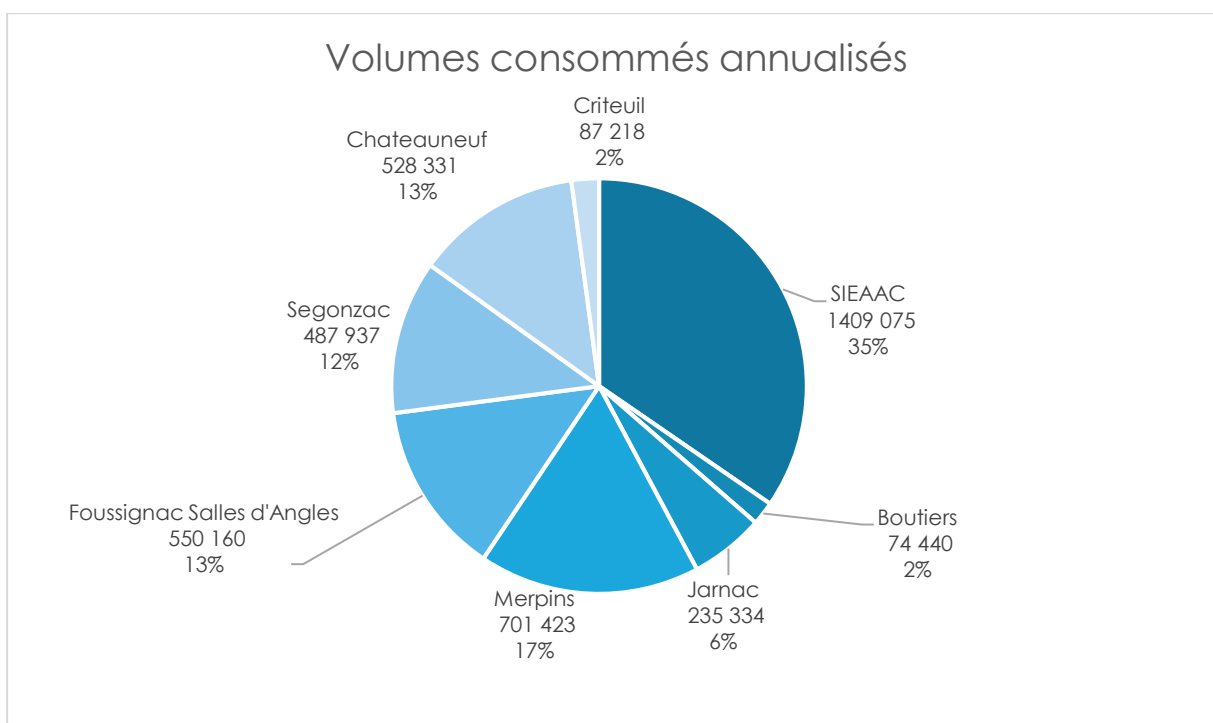
*Volumes 2017 : non compris les abonnés de l'Ex SMAEPA de Chateauneuf

Détail des volumes consommés annualisés :

	2018	2019
Segonzac		
Volumes consommés par les abonnés	452 344	487 937
Période de relèvement	363	371
Merpins Soloire		
Volumes consommés par les abonnés	703 868	701 422
Période de relèvement	378	394
SIEAAC		
Volumes consommés par les abonnés	1 506 090	1 409 075
Période de relèvement	365	585(*)
Boutiers		
Volumes consommés par les abonnés	67 869	74 440
Période de relèvement	365	365
Jarnac		
Volumes consommés par les abonnés	244 452	235 334
Période de relèvement	353	375
Foussignac-Salles d'angles		
Volumes consommés par les abonnés	579 245	550 160
Période de relèvement		352
Chateauneuf-Criteuil		

Volumes consommés par les abonnés	541 898	528 331
Période de relève	357	361
Criteuil		
Volumes consommés par les abonnés	82 492	87 218
Période de relève	363	357
Global		
Volumes consommés par les abonnés	4 178 258	4 073 917

(*) Le contrat du territoire « SIEAAC » prenant fin le 31/12/2019, le relevé des compteurs prévu initialement en fin du 1er semestre a été reportée à la fin du second semestre 2019 afin que le volume facturé aux abonnés par le délégataire dans le cadre de son contrat corresponde au plus près aux volumes réellement consommés.



1.6.2. Exportations d'eau

Entité de gestion	Bénéficiaire	Volume exporté en 2018 (m3)	Volume exporté en 2019 (m3)	Variation en %	Observations
Merpins Soloire	SD 17 - périmètre Saintes Est	51 368	51 084	-0,55	
Merpins Soloire	GRAND COGNAC – Foussignac (Foussignac)	501	544	8,58	flux interne
Merpins Soloire	GRAND COGNAC-Foussignac – Salles d'Angles (Salles d'Angles)	383 471	405 465	5,74	flux interne
Foussignac – Salles d'Angles	GRAND COGNAC – Merpins Soloire	6 442	84	-98,70	flux interne
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIS - Auge	31 787	32 043	0,81	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAIS – Foussignac – Nouère (Foussignac historique)	110 276	106 758	-3,19	

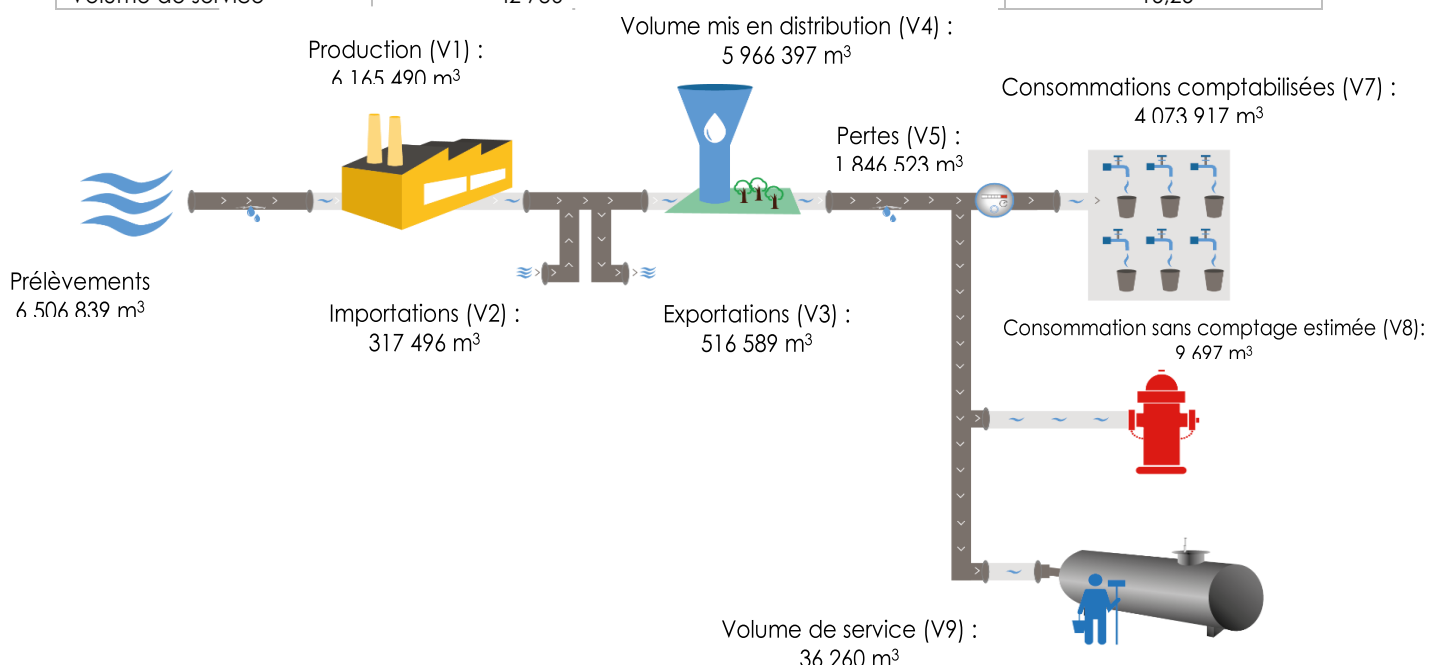
Entité de gestion	Bénéficiaire	Volume exporté en 2018 (m3)	Volume exporté en 2019 (m3)	Variation en %	Observations
Foussignac-Salles d'Angles	SAINT PALAIS DU NE	16 358	17 857	9,16	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAI – Foussignac – Nouère (2019)		187 615		Echange d'eau lié au nouveau périmètre du contrat
Chateaufort-Criteuil	GrandAngoulême – Périmètre 2019	71 410	65 522	-8,25	
Chateaufort – Criteuil	SEP SUD CHARENTE – Etriac, Ladiville, Jurignac	64 934	55 710		
Chateaufort – Criteuil	SEP SUD CHARENTE – Baignes	395 287			Géré en import d'eau suite à l'arrêté préfectoral en 2019
Segonzac	GRAND COGNAC – Foussignac – Salles d'Angles (Salles d'Angles)	21 044			flux interne n'existe plus en 2019
Segonzac	GRAND COGNAC – Chateaufort – Criteuil (Criteuil)	7959	8 704		flux interne
Segonzac	GRAND COGNAC – Chateaufort – Criteuil (Chateaufort)	798			
SIEAAC	GRAND COGNAC – Boutiers	163 549	166 513	1,81	flux interne
TOTAL		1 325 184	1 097 899	-17,15	

Dont volume exporté hors Grand Cognac :

Entité de gestion	Bénéficiaire	Volume exporté en 2018 (m3)	Volume exporté en 2019 (m3)	Variation en %	Observations
Merpins Soloire	SD 17 - périmètre Saintes Est	51 368	51 084	-0,55	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAI – Auge	31 787	32 043	0,81	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAI – Foussignac – Nouère (Foussignac historique)	110 276	106 758	-3,19	
Foussignac-Salles d'Angles	SAINT PALAIS DU NE	16 358	17 857	9,16	
Foussignac-Salles d'Angles	CDC DU ROUILLACAI – Foussignac – Nouère (2019)		187 615		Echange d'eau lié au nouveau périmètre du contrat
Chateaufort-Criteuil	GrandAngoulême – Périmètre 2019	71 410	65 522	-8,25	
Chateaufort – Criteuil	SEP SUD CHARENTE – Etriac, Ladiville, Jurignac	64 934	55 710		
Chateaufort – Criteuil	SEP SUD CHARENTE – Baignes	395 287			Géré en import d'eau suite à l'arrêté préfectoral en 2019
TOTAL		-741 420	-516 589	-30,32	

1.6.3. Autres volumes

	Exercice 2018 (m3)	Exercice 2019 (m3)	Variation en %
Volume consommé sans comptage	8 496	9 697	14,14
Volume de service	42 786		-15,25



1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019.

1.7. Le patrimoine du service

	Exercice 2019
Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	1 446,63
Nombre total des branchements	40 405
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	9
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0,12

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l.

Détail du linéaire de réseau :

Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac	218,1	220,55
Merpins Soloire	285	284,63
SIEAAC	219	218,61
Boutiers	25,399	25,22

Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	Exercice 2018	Exercice 2019
Jarnac	43,9	43,9
Foussignac – Salles d'Angles	260,3	259,2
Chateauneuf - Criteuil	315	326,52
Criteuil	68	68
Total	1 434,699	1 446,63

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

2.1.1. Tarifs domestiques

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, ...). Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Depuis 2018, Grand Cognac a engagé une harmonisation des tarifs sur 5 ans sur le tout le territoire de l'agglomération avec pour objectif le tarif cible suivant (part collectivité + part délégataire) :

-Part fixe : 67,24 € HT

-Part proportionnelle : 1,041 € HT / m3.

- **Segonzac**

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement ordinaire	33,0528 €	33,0990 €	0,14 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,7919 €/m3	0,7300 €/m3	-7.82 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement ordinaire	32,1880 €	32,8300 €	1.99 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,4130 €/m3	0,4210 €/m3	1.94 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300 €/m3	0,3300 €/m3	0 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0760 €/m3	0,0800 €/m3	5.26 %

- Merpins Soloire

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement	15,7393 €	14,8750 €	-5,49 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,5792 €/m3	0,6030 €/m3	4.11 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement Compteur 15-20 mm	50,7750 €	51,9100 €	2.24 %
Abonnement Compteur 80 mm et au-delà	208,1780 €	212,8310 €	2.24 %
Abonnement Compteur 25-65 mm	123,8910 €	126,6600 €	2.24 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,3660 €/m3	0,3740 €/m3	2.19 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300 €/m3	0,3300 €/m3	0 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0800 €/m3	0,0800 €/m3	0 %

- SIEAAC

TARIFS	1er janvier 2019* SIEAAC	1er janvier 2020** COGNAC	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	10,1393 €	43,1720 €	+ 326 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,3205 €/m3	0,4970 €/m3	+ 55 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	53,0149 €	21,50 €	-59 % %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,5800 €/m3	0,4520€/m3	-22 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300 €/m3	0,3300 €/m3	0 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,055 €/m3	0,055 €/m3	0 %

*Echéance du contrat SIEAAC au 31/12/2019

**Tarifs 2020 affectés au contrat Cognac

- **Boutiers**

TARIFS	1er janvier 2019* Boutiers	1er janvier 2020** COGNAC	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	44,8953 €	43,172 €	325,79 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1.3351 €/m3	0,4970 €/m3	-22,07 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel		21,50 €	55,07 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique		0,4520€/m3	2.45 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,055	0,055 €/m3	0 %

*Echéance de la régie Boutiers au 31/12/2019

**Tarifs 2020 affectés au contrat Cognac

- **Jarnac**

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	18,4193 €	21,1620 €	14,89 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,6936 €/m3	0,6080 €/m3	-12.34 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	37,8991 €	38,8278 €	2.45 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,5634 €/m3	0,5772 €/m3	2.45 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300 €/m3	0,3300 €/m3	0 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0717 €/m3	0,0717 €/m3	0 %

- Foussignac-Salles d'Angles –

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Foussignac			
Abonnement annuel	57,1343 €	51,6930 €	-9,52 %
Salles d'Angles			
Abonnement annuel	35,9753 €	37,5430 €	4,36 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Foussignac			
Tranche unique	0,7362 €/m3	0,6820 €/m3	-7.36 %
Salles d'Angles			
Tranche unique	0,6388 €/m3	0,6170 €/m3	-3.41 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Foussignac Salles d'Angles			
Abonnement annuel	25,0000 €	25,6375 €	2.55 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Foussignac Salles d'Angles			
Tranche unique	0,3600 €/m3	0,3692 €/m3	2.56 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Foussignac Salles d'Angles			
Composante achat d'eau Merpins	0,0800	0,0817 €/m3	2.12 %
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0838	0,0850 €/m3	1.43 %

- Chateauneuf-Criteuil

TARIFS	1er janvier 2019	1er janvier 2020	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Chateauneuf			
Abonnement annuel	55,2525 €	50,8230 €	-8,02%
Criteuil			
Abonnement annuel	32.7313	51,2230 €	56,50 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Chateauneuf			
Tranche unique	0,5285 €/m3	0,4930 €/m3	-6,72%
Criteuil			
Tranche unique	0.5766 €/m3	0,6870 €/m3	19,15 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Chateauneuf			
Abonnement annuel	25,0000 €	25,6720 €	2,69%
Criteuil			
Abonnement annuel	48,80 €/m3	25,6720 €	-47,39 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Chateauneuf			
Tranche unique	0,5340 €/m3	0,5480 €/m3	2,62%
Criteuil			
Tranche unique	0.7520 €/m3	0,5480 €/m3	-27,13 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Chateauneuf			
Redevance pollution domestique	0,3300 €/m3	0,3300 €/m3	0%
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,1000	0,0900 €/m3	-10,00%
Criteuil			
Redevance pollution domestique	0,3300 €/m3	0,3300 €/m3	0 %
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0,0883 €/m3	0,0883 €/m3	0 %

- (1) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

2.2. Facture d'eau type (D102.0)

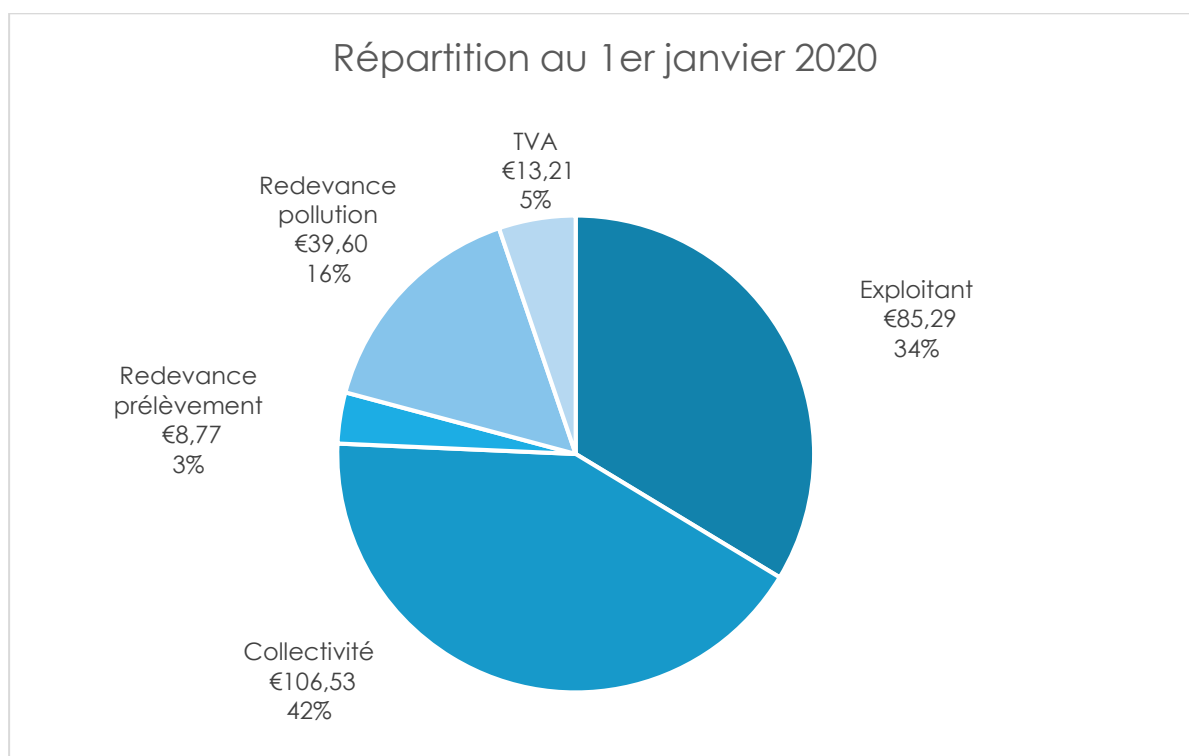
Les montants payés applicables pour une consommation de 120m3 (ménage de référence selon l'INSEE) sont :

Service	Montants	1er janvier 2019	1er janvier 2020
SMER Segonzac	Part de la collectivité	128,08 € HT	120,70 € HT
	Part de l'exploitant	81,75 € HT	83,35 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	48,72 € HT	49,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,22 €	13,93 €
	Total HT	258,55 €	253,25 €
	Total TTC	272,77 €	267,18 €
Merpins Soloire	Part de la collectivité	85,24 € HT	87,24 € HT
	Part de l'exploitant	94,70 € HT	96,79 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,20 € HT	49,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	12,60 €	12,83 €
	Total HT	229,14 €	233,22 €
	Total TTC	241,74 €	246,05 €
SIEAAC Echéance au 31/12/2019	Part de la collectivité	38,46 € HT	
	Part de l'exploitant	69,60 € HT	
	Redevances (agence de l'eau et autres)	46,20 € HT	
	Taux de TVA	5,50 %	
	Montant de la TVA	8,48 €	
	Total HT	154,26 €	
	Total TTC	162,75 €	
Boutiers Echéance au 31/12/2019	Part de la collectivité	205,11 € HT	
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,16 € HT	
	Taux de TVA	5,50 %	
	Montant de la TVA	14,26 €	
	Total HT	259,27 €	
	Total TTC	273,52 €	
Cognac à partir du 01/01/2020	Part de la collectivité		102,812 € HT
	Part de l'exploitant		75,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)		46,20 € HT
	Taux de TVA		5,50 %
	Montant de la TVA		12,36 €
	Total HT		224,75 €
	Total TTC		237,11 €
Jarnac	Part de la collectivité	101,65 € HT	94,12 € HT

Service	Montants	1er janvier 2019	1er janvier 2020
	Part de l'exploitant	105,46 € HT	108,09 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	48,20 € HT	48,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,04 €	13,77 €
	Total HT	255,31 €	250,42 €
	Total TTC	269,35 €	264,19 €
Foussignac-Salles d'Angles Foussignac	Part de la collectivité	145,48 € HT	133,53 € HT
	Part de l'exploitant	77,80 € HT	79,75 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,80 € HT	49,80 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,02 €	14,47 €
	Total HT	273,08 €	263,08 €
	Total TTC	288,10 €	277,55 €
Foussignac-Salles d'Angles Salles d'Angles	Part de la collectivité	112,63 € HT	111,583 € HT
	Part de l'exploitant	77,80 € HT	79,75 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,80 € HT	49,80 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13,21 €	13,26 €
	Total HT	240,23 €	241,13 €
	Total TTC	253,44 €	254,39 €
Chateauneuf- Criteuil Chateauneuf	Part de la collectivité	118,67 € HT	109,98 € HT
	Part de l'exploitant	89,08 € HT	91,43 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	51,60 € HT	50,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,26 €	13,85 €
	Total HT	259,35 €	251,82 €
	Total TTC	273,62 €	265,66 €
Chateauneuf- Criteuil Criteuil	Part de la collectivité	101,92 € HT	133,66 € HT
	Part de l'exploitant	139,04 € HT	91,43 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	50,20 € HT	50,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,01 €	15,14 €
	Total HT	291,16 €	275,29 €
	Total TTC	307,17 €	290,43 €

Récapitulatif des tarifs au 1^{er} janvier 2020 :

Territoire	Exploitant	Collectivité	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	Redevance de pollution domestique	TVA	TOTAL (€TTC)	Abonnés	Prix du m3 (pour une facture 120 m3 TTC)
Cognac	75,74	102,812	6,6	39,6	12,36	237,11	12 417	1,98
Jarnac	108,07	94,12	8,6	39,6	13,77	264,17	2 559	2,20
Merpins Soloire	96,79	87,235	9,6	39,6	12,83	246,05	5 329	2,05
Foussignac-Salles d'Angles - Foussignac	79,75	133,53	10,2	39,6	14,47	277,55	2 710	2,31
Foussignac-Salles d'Angles - Salles d'Angles	79,75	111,583	10,2	39,6	13,26	254,40	2 566	2,12
Segonzac	83,35	120,7	9,6	39,6	13,93	267,18	4 185	2,23
Chateauneuf-Criteuil - Chateauneuf	91,43	109,98	10,8	39,6	13,85	265,66	5 295	2,21
Chateauneuf-Criteuil - Criteuil	91,43	133,66	10,8	39,6	15,15	290,64	631	2,42
Total	85,29	106,53	8,77	39,60	13,21	253,41	35692	2,11



2.3. Recettes

2.3.1. Par entité de gestion :

- SMER Segonzac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	504 392,52	529 049,21
<i>Dont abonnements domestiques</i>	132 213,62	138 830,15
Recette de vente d'eau en gros	25 438,13	7 345,95
Régularisation des ventes d'eau	-2 652,82	-10 075,42
Total recettes de ventes d'eau	527 177,83	526 319,74
Total des recettes	527 177,83	526 319,74

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	304 381,48	338 772,64
<i>Dont abonnements</i>	127 355,76	135 219,00
Recette de vente d'eau en gros	11 830,99	3 718,51
Régularisation des ventes d'eau	-322,39	-322,39
Total recettes de ventes d'eau	315 890,08	342 168,76
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	35 261,80	40 048,70
Agence de l'Eau - Pollution	137 034,00	154 677,00
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	172 295,80	194 725,70
Total des recettes	488 185,88	536 894,46

- Merpins Soloire

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	486 612,30	521 918,81
<i>Dont abonnements domestiques</i>	86 211,81	83 426,53
Recette de vente d'eau en gros	5 159,30	5 108,40
Régularisation des ventes d'eau	-16 259,92	-19 613,32

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Total recettes de ventes d'eau	475 511,68	507 413,89
Total des recettes	475 511,68	507 413,89

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	536 785,43	552 581,66
Recette de vente d'eau en gros	60 683,26	63 984,96
Régularisation des ventes d'eau	-12 892,66	-14 068,22
Total recettes de ventes d'eau	584 576,03	602 498,40
Total des recettes	584 576,03	602 498,40

- SIEAAC

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	534 657,62	701 561,32
<i>Dont abonnements domestiques</i>	120 141,53	133 153,89
Régularisation des ventes d'eau	-6 186,61	-11 782,09
Total recettes de ventes d'eau	528 471,01	689 779,23
Total des recettes	528 471,01	689 779,23

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 611 690,24	1 775 027,30
<i>Dont abonnements</i>	685 864,00	692 032,00
Régularisation des ventes d'eau	-22 600,09	-24 755,39
Total recettes de ventes d'eau	1 589 090,15	1 750 271,91
Total des recettes	1 589 090,15	1 750 271,91

- Boutiers

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	123 126,00	133 235,86
<i>Dont abonnements domestiques</i>	27 449,00	31 292,02
Régularisation des ventes d'eau	-5 505,00	-2 038,60
Total recettes de ventes d'eau	117 621,00	131 197,26
Autres recettes		4 500,00
Agence de l'Eau - Pollution		24 909,90
Total des autres recettes		29 409,90
Total des recettes	117 621,00	160 607,16

- Jarnac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	211 788,48	206 572,29
<i>Dont abonnements domestiques</i>	38 038,18	45 540,59
Régularisation des ventes d'eau	-4 909,82	-4 816,54
Total recettes de ventes d'eau	206 878,66	201 755,75
Total des recettes	206 878,66	201 755,75

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	215 201,50	229 858,56
Régularisation des ventes d'eau	-4 577,64	-4 432,95
Total recettes de ventes d'eau	210 623,86	225 425,61
Recettes liées aux travaux		5 249,00
Total des autres recettes		5 249,00
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	17 954,60	17 954,60
Agence de l'Eau - Pollution	72 994,60	72 994,60
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	90 949,20	90 949,20
Total des recettes	301 573,06	321 623,81

- Foussignac-Salles d'Angles

Recettes de la collectivité :

En 2018 :

Type de recette	Foussignac	Salles d'Angles
	Exercice 2018 en €	Exercice 2018 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	265 812,29	176 704,79
<i>Dont abonnements domestiques</i>	99 526,71	42 645,44
Recette de vente d'eau en gros	1 178,70	
Régularisation des ventes d'eau	-6 947,81	-3 809,93
Total recettes de ventes d'eau	260 043,18	172 894,86
Total des recettes	260 043,18	172 894,86
Total des 2 territoires	432 938,04	

En 2019

Type de recette	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	607 398,38
<i>Dont abonnements domestiques</i>	245 807,12
Recette de vente d'eau en gros	3 204,30
Régularisation des ventes d'eau	-29 035,45
Total recettes de ventes d'eau	581 567,23
Total des recettes	581 567,23

Recettes de l'exploitant :

En 2018

Type de recette	Foussignac	Salles d'Angles
	Exercice 2018 en €	Exercice 2018 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	290 361,02	289 292,13
<i>Dont abonnements domestiques</i>	141 393,03	111 721,45
Recette de vente d'eau en gros	11 945,55	
Régularisation des ventes d'eau	-6 121,69	-5 899,15
Total recettes de ventes d'eau	296 187,88	283 392,98
Total des recettes	296 187,88	283 392,98
Total des 2 territoires	579 580,86	

En 2019

Type de recette	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	375 541,45
<i>Dont abonnements</i>	131 117,00
Recette de vente d'eau en gros	43 052,86
Total recettes de ventes d'eau	418 594,31
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	56 113,30
Agence de l'Eau - Pollution	177 686,00
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	233 799,30
Total des recettes	652 393,61

- Chateaufort-Criteuil

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	473 537,47	566 430,12
<i>Dont abonnements domestiques</i>	196 853,61	295 310,95
Régularisation des ventes d'eau	-9 671,13	968,01
Total recettes de ventes d'eau	463 866,34	567 398,13
Total des recettes	463 866,34	567 398,13

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	504 057,42	416 509,96
<i>Dont abonnements</i>	253 204,95	142 795,00
Recette de vente d'eau en gros		25 164,04
Régularisation des ventes d'eau	-861,64	-1 247,02
Total recettes de ventes d'eau	503 195,78	440 426,98
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	48 160,51	57 694,00
Agence de l'Eau - Pollution	159 447,03	165 508,00
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	207 607,54	223 202,00
Total des recettes	710 803,32	663 628,98

- Criteuil

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	79 799,60	59 006,76
<i>Dont abonnements domestiques</i>	24 309,28	19 822,61
Recette de vente d'eau en gros	505,45	325,20
Régularisation des ventes d'eau	255,08	-120,84
Total recettes de ventes d'eau	80 560,13	59 211,12
Total des recettes	80 560,13	59 211,12

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	88 453,01	81 164,22
<i>Dont abonnements</i>	29 787,07	29 533,40
Recette de vente d'eau en gros	802,83	782,79
Régularisation des ventes d'eau		-12,00
Total recettes de ventes d'eau	89 255,84	81 935,01
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	7 224,09	6 276,53
Agence de l'Eau - Pollution	25 043,7	21 588,30
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	32 267,79	27 864,83
Total des recettes	121 523,63	109 799,84

2.3.2. Récapitulatif des recettes de vente d'eau :

Recettes de la collectivité :

Entité de gestion	2018	2019	Variation
SIEAAC	528 471,01 €	689 779,23 €	23,39%
Boutiers St Trojan	117 621,00 €	131 197,26 €	10,35%
Jarnac	206 878,66 €	201 755,75 €	-2,54%
Merpins Soloire	475 511,68 €	507 413,89 €	6,29%
Foussignac-Salles d'Angles	432 938,04 €	581 567,23 €	25,56%
Segonzac	527 177,83 €	526 319,74 €	-0,16%
Criteuil	80 560,13 €	59 211,12 €	-36,06%

Chateauneuf	463 866,37 €	567 398,13 €	
Total recettes de vente d'eau	2 833 024,72 €	3 264 642,35 €	13,22%

Recettes des exploitants

Entité de gestion	2018	2019	Variation
SIEAAC	1 589 090,15 €	1 750 271,91 €	9,21%
Jarnac	210 623,86 €	225 425,61 €	6,57%
Merpins Soloire	584 576,03 €	602 498,40 €	2,97%
Foussignac	296 187,88 €	418 594,31 €	-38,46%
Salles d'Angles	283 392,98 €		
Segonzac	315 890,08 €		
Criteuil	89 255,84 €	81 935,01 €	-8,93%
Chateauneuf	503 195,78 €	440 426,98 €	-14,25%
Total recettes de vente d'eau	3 872 212,60 €	3 861 320,98 €	-0,28%

2.3.3. Détail des recettes par exploitant

Dont recettes VEOLIA :

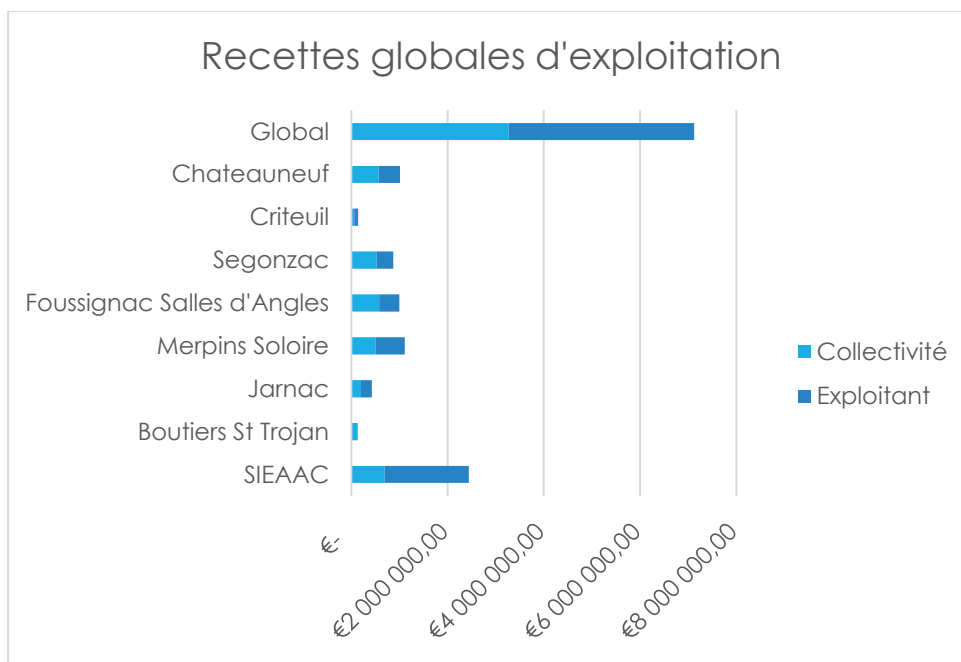
Entité de gestion	2018	2019	Variation
SIEAAC	1 589 090,15 €	1 750 271,91 €	9,21%
Merpins Soloire	584 576,03 €	602 498,40 €	2,97%
Foussignac	296 187,88 €		
Salles d'Angles	283 392,98 €		
Total recettes de vente d'eau	2 753 247,04 €	2 352 770,31 €	-17,02%

Dont recettes SAUR

Territoire	2018	2019	Variation
Segonzac	315 890,08 €	342 168,76 €	7,68%
Criteuil	89 255,84 €	81 935,01 €	
Chateauneuf	503 195,78 €	440 426,98 €	
Foussignac		602 498,40 €	100,00%
Salles d'Angles			
Total recettes de vente d'eau	908 341,70 €	1 467 029,15 €	38,08%

Dont recettes AGUR

Entité de gestion	2018	2019	Variation
Jarnac	210 623,86 €	225 425,61 €	6,57%
Total recettes de vente d'eau	210 623,86 €	225 425,61 €	6,57%



2.4. Dépenses particulières de la collectivité

Entité de gestion	Dépenses 2019	2018	2019	Variation
Boutiers	Achat d'eau	136 402,00	52 916,04	-61,21%
	Analyses		1 025	
Total dépenses 2019		136 402,00	53 941,04	60,45%

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau distribuée

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour. La qualité de l'eau est donc la suivante :

Analyses	Taux de conformité 2019
Segonzac	
Conformité bactériologique (P101.1)	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%
Merpins Soloire	
Conformité bactériologique (P101.1)	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	76,92%
SIEAAC	
Conformité bactériologique (P101.1)	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%
Boutiers	
Conformité bactériologique (P101.1)	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%
Jarnac	
Conformité bactériologique (P101.1)	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	50%
Foussignac-Salles d'angles	
Conformité bactériologique (P101.1)	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%
Chateauneuf-Criteuil	
Conformité bactériologique (P101.1)	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	100%
Criteuil	

Conformité bactériologique (P101.1)	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	76,47%
Global	
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	89,72 %

3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
0%	Aucune action
20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés

Pour l'année 2019, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **61 % (détail au paragraphe 1.5.1)**

3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

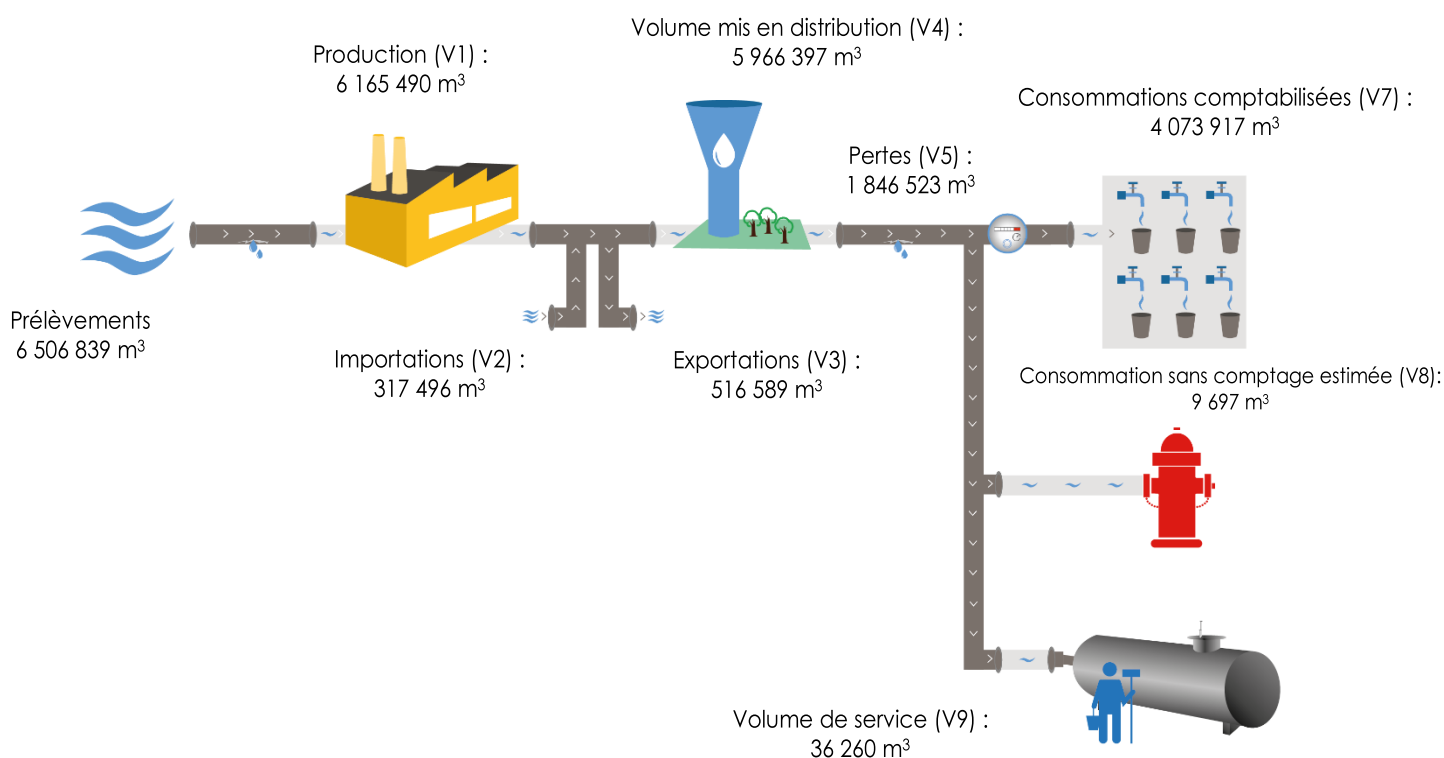
		Nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (Rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (Rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
TOTAL		120

- (1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
- (2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.
- (3) Non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points														Total
	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	
Segonzac	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
Merpins Soloire	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	0	5	100
SIEAAC	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	0	5	100
Boutiers	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	0	0	0	0	0	75
Jarnac	10	5	10	non	4	10	10	10	0	10	10	10	10	5	114
Foussignac-Salles d'Angles	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	0	0	105
Chateauneuf-Criteuil	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
Criteuil	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110

3.4. Indicateurs de performance du réseau



3.4.1. Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement du réseau} = \frac{V7 + V8 + V9 + V3}{V1 + V2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{Part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V7}{V4}$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac		
Rendement du réseau (en %)	78,85 %	81,19 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km)	6,10 m³ / jour / km	6,18 m³ / jour / km

	Exercice 2018	Exercice 2019
de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]		
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	77,17 %	80,79 %
Merpins Soloire		
Rendement du réseau (en %)	81,34 %	79,23 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	10,98 m³ / jour / km	11,17 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	72,62 %	69,58 %
SIEAAC (1)		
Rendement du réseau (en %)	86,52 %	62,69 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	21,23 m³ / jour / km	19,85 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	83,76 %	59,72 %
Boutiers		
Rendement du réseau (en %)	41,50 %	44,71 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	7,32 m³ / jour / km	8,09 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	41,50 %	44,71 %
Jarnac		
Rendement du réseau (en %)	85,82 %	83,15 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	15,40 m³ / jour / km	14,91 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	85,04 %	81,90 %
Foussignac Salles d'Angles		
Rendement du réseau (en %)		83,69 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]		9,61 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)		74,14 %
Chateaufort-Crèteil		

	Exercice 2018	Exercice 2019
Rendement du réseau (en %)	82,4 %	83,30 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	5,9 m³ / jour / km	5,58 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	76,70 %	78,02 %
Criteuil		
Rendement du réseau (en %)	96,5 %	82,25 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	19,2 m³ / jour / km	3,55 m³ / jour / km
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	82,75 %	81,32 %
Global		
Rendement du réseau (en %)	81,51 %	71,52 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	9,41	8,78
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	78,00 %	68,28 %

(1) : le rendement du territoire SIEAAC chute fortement par rapport à 2018. Grand Cognac a sollicité dès juin 2020 VEOLIA pour comprendre la forte baisse. Le délégataire avance une grosse fuite de l'ordre de 1800 m³/j comme cause responsable du décrochage du rendement mais qui n'aurait jamais été trouvée ni signalée à l'agglomération. Cette réponse n'étant pas satisfaisante, Grand Cognac poursuit ces démarches pour disposer d'éléments acceptables.

3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V4 - V7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	1,68 m³ / jour / km	1,44 m³ / jour / km
Merpins Soloire		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	2,55 m³ / jour / km	2,95 m³ / jour / km
SIEAAC (1)		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	3,65 m³ / jour / km	11,91 m³ / jour / km
Boutiers		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	m³ / jour / km	10,00 m³ / jour / km
Jarnac		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	2,68 m³ / jour / km	3,25 m³ / jour / km
Foussignac Salles d'Angles		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]		2,03 m³ / jour / km
Chateaneuf-Criteuil		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	5,68 m³ / jour / km	1,25 m³ / jour / km
Criteuil		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	18,91 m³ / jour / km	0,81 m³ / jour / km
Global		
Indice linéaire des volumes non comptés [m³ / jour / km]	2,25 m³ / jour / km	3,58 m³ / jour / km

(1) Même remarque qu'à l'article 3.4.1

Pour l'année 2019 l'indice linéaire des volumes non comptés est de **3,58 m3/j/km** (2,25 en 2018).

3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{Indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V4 - V5 + V7 + V8 + V9}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	1,64 m³ / jour / km	1,43 m³ / jour / km
Merpins Soloire		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	2,52 m³ / jour / km	2,93 m³ / jour / km
SIEAAC (1)		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	3,31 m³ / jour / km	11,81 m³ / jour / km
Boutiers		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	10,5 m³ / jour / km	16,17 m³ / jour / km
Jarnac		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	2,54 m³ / jour / km	3,02 m³ / jour / km
Foussignac Salles d'Angles		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]		1,87 m³ / jour / km
Chateaufort-Criteuil		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	1,3 m³ / jour / km	1,12 m³ / jour / km
Criteuil		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	0,7 m³ / jour / km	0,77 m³ / jour / km
Global		
Indice linéaire de pertes en réseau [m³ / jour / km]	2,25 m³ / jour / km	3,58 m³ / jour / km

(2) Même remarque qu'à l'article 3.4.1

Pour l'année 2019 l'indice linéaire des pertes en réseau est de **3,50 m³/j/km** (8,17 en 2018).

3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

- Au cours de l'année 2019, 2.75 km de linéaire de réseau ont été renouvelés,
- Au cours des 5 dernières années, 3.56 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{Ln + Ln - 1 + Ln - 2 + Ln - 3 + Ln - 4}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,28%	0,53%
Merpins Soloire		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,04%	0,10%
SIEAAC		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,19%	0,22%
Boutiers		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,02%	2,12%
Jarnac		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,01%	0,01%
Foussignac Salles d'Angles		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)		0,33%
Chateaneuf-Criteuil		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,49%	0,61%
Criteuil		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0,62%	0,83%
Global		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	0.29	0,36%

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est donc de **0,36 %**.

3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nb d'interruptions de service non programmées}}{\text{nb d'abonnés du service}} * 1000$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	6,0	3,82
Merpins Soloire		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	3,8	3,56
SIEAAC		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	2,3	1,71
Boutiers		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	0,00	0,00
Jarnac		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	0,4	2,74
Foussignac Salles d'Angles		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)		5,12
Chateaneuf-Criteuil		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	6,8	3,59
Criteuil		
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (par milliers d'abonnés)	11,1	5,16
Global		
Taux moyen de renouvellement des réseaux (en %)	3,6	3,11

Pour l'année 2019, **111 interruption(s)** de service non programmées ont été dénombrées. Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est donc de **3,11**

3.4.6. Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de jours ouvrés (détail dans le tableau ci-dessous) après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

$$\text{Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nb ouvertures avec respect du délai}}{\text{nb total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	91%	100%
Merpins Soloire		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	100%	100%
SIEAAC		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	100%	100%
Boutiers		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	100%	100%
Jarnac		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	1	1
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	100%	100%
Foussignac Salles d'Angles		
Délai d'engagement (en nombre de jours)		2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)		97,9%
Chateauneuf-Criteuil		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	93%	94,13%
Criteuil		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	2	2
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)	94%	94,92%
Global		
Délai d'engagement (en nombre de jours)	1,9	1,9
Taux du respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en%)		98,73%

Pour l'année 2019, le taux de respect de ce délai est de **98.73 %** .

3.4.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{Durée d'extinction de la dette pour l'année d'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette en €		109 522,00 €
Epargne brute annuelle en €		63 765 €
Durée d'extinction de la dette en années	3 an(s)	1.7 an(s)

3.4.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple à la suite d'une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année } n}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année } n - 1}$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	1,44%	1,28%
Merpins Soloire		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	0,74%	0,78%
SIEAAC		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	1,23%	1,01%
Boutiers		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	8,0%	4,9%
Jarnac		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	2,45%	2,2%
Foussignac Salles d'Angles		

	Exercice 2018	Exercice 2019
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau		0
Chateauneuf Criteuil		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	1,7%	2,26%
Criteuil		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	1,6%	1,74%
Global		
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau		1,77

3.4.9. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

- Nombre de réclamations écrites reçues : 15

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Segonzac		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	1,2	0,72
Merpins Soloire		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	0,9	0,38
SIEAAC		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	0,6	0,00
Boutiers		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	0	0,00
Jarnac		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	1,2	1,17
Foussignac Salles d'Angles		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés		1,33
Chateauneuf Criteuil		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	1,7	0,00

	Exercice 2018	Exercice 2019
Criteuil		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	1,6	0,00
Global		
Taux de réclamations écrites pour 1000 abonnés	0,50	0,42

Pour l'année 2019, le taux de réclamations est de **0,42 pour 1000 abonnés** (0,50 en 2018).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	2 479 759,00	2 970 380,00
Montants des subventions en €	nc	275 893,00
Montants des contributions au budget général en €	nc	nc

Détail des travaux engagés :

Entité de gestion	Nature des travaux	Montant	Subventions
Commandes signées			
Boutiers	2016 : Diagnostic en cours	25 880	12 940
	2017 : Appel à projet fuites	580 000	262 953
	2019 : recherche de fuite / protection cathodique	36 000	0
Commandes signées en 2019			
Foussignac - Salles d'Angles	Juillac le Coq Réhabilitation réservoir sur tour 200 m3	350 000	0
	Angeac Champagne Extension pour la base de loisirs	57 000	0
	Angeac Champagne Renouvellement des bcht	58 000	0
	Ars Renouvellement des réseaux Aménagement de bourg	150 000	0
	Chassors Renouvellement des réseaux Aménagement de bourg	114 000	0
	Genté Renouvellement des réseaux Aménagement de bourg	27 5000	0
	Juillac le Coq Renouvellement des réseaux Aménagement de bourg	12 000	0
	Juillac le Coq Renouvellement des réseaux Aménagement	34 000	0
	Les Météries Renouvellement des réseaux Aménagement de bourg	80 000	0
Merpins Soloire	Cherves Richemeont Renouvellement des réseaux Aménagement de bourg	375 000	0
	Cherves Richemeont Extension pour PA	12 000	0
	Nercillac Renouvellement des réseaux CVM	81 500	0
Jarnac	Jarnac Renouvellement des réseaux fuites	75 000	0
SIEAAC	Cognac Renouvellement des réseaux Pont de Chatenay	80 000	0
	Châteaubernard Renouvellement des réseaux Giratoire BA	40 000	0
	Bouteville Renouvellement des réseaux Aménagement de bourg	40 000	0

Chateauneuf Criteuil	- Chateauneuf Renouvellement des réseaux Aménagement	60 000	0
	- Moulidars Renouvellement des réseaux Aménagement	290 000	0
	- St Simeux Renouvellement des réseaux Aménagement de bourg	145 000	0
Total		2 970 380	275 893

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

A l'échelle de la Régie

		Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		109 522,00
Montant remboursé en €	en capital	4 784,93
	En intérêts	7 042,00

A l'échelle des délégations

		Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		5 559 950,51
Montant remboursé en €	en capital	433 013,67
	En intérêts	158 639

A l'échelle de Grand Cognac

		Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		5 669 472,99
Montant remboursé en €	en capital	437 798,60
	En intérêts	165 681,00

4.3. Amortissements

Pour l'année 2019, la dotation aux amortissements a été la suivante :

	Exercice 2019
Régie (en €)	9 478,12
Délégations (en €)	1 096 804,22
Global (en €)	1 106 282,34

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Communes	Nature des travaux	Montant
Boutiers Saint Trojan	Fin du diagnostic et mise en place du PPI	
Mérignac	Renouvellement des réseaux en parallèle de l'assainissement	410 000
Bassac	Renouvellement des réseaux en parallèle de l'assainissement	445 000
Jarnac	Renouvellement des réseaux La Touche	450 000

4.5. Programmes pluriannuels de travaux adoptés

Entité	Nature des travaux	Montant
Grand Cognac	APCP 2020/2024	12 600 000

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte : les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2019, le service a reçu des demandes d'abandon de créance et en a accordé 24, pour un montant de 1 112 €.

	2018	2019
Segonzac		
Nombre de demandes d'abandon de créances		
Montant accordé en €	47,00	0,00
Merpins Soloire		
Nombre de demandes d'abandon de créances	7	3
Montant accordé en €	398,00	195,00
SIEAAC		
Nombre de demandes d'abandon de créances	26	20
Montant accordé en €	1 895,00	794,00
Boutiers		
Nombre de demandes d'abandon de créances		1
Montant accordé en €	0,00	123,39
Jarnac		
Nombre de demandes d'abandon de créances		
Montant accordé en €	0	0
Foussignac Salles d'Angles		
Nombre de demandes d'abandon de créances	8	
Montant accordé en €	454,00	0
Chateauneuf Criteuil		
Nombre de demandes d'abandon de créances		

	2018	2019
Montant accordé en €	274,00	0
Criteuil		
Nombre de demandes d'abandon de créances		
Montant accordé en €	232,00	0
Global		
Nombre de demandes d'abandon de créances	41	24
Montant accordé en €	3 300,00	1 112,39

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Pas d'opération de coopération décentralisée pour l'exercice 2019 (Pas d'opération en 2018)

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

6.1. Segonzac

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	220,559
VP.059	Volume produit	612 666
VP.060	Volume importé	0
VP.061	Volume exporté	8 704
VP.063	Volume comptabilisé domestique	487 937
VP.220	Volume de service	0
VP.221	Volume consommé sans comptage	812
VP.056	Nombre d'abonnés	4 185 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	868 488,5€
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	7 866
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,23
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	81,19
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1,44
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1,43
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,53
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	3,82
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,28
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,72

6.2. Merpins Soloire

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	284,632
VP.059	Volume produit	1 464 114
VP.060	Volume importé	26 901
VP.061	Volume exporté	457 093
VP.063	Volume comptabilisé domestique	701 423
VP.220	Volume de service	1 374
VP.221	Volume consommé sans comptage	986
VP.056	Nombre d'abonnés	5 329 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	1 109 161,54 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	195,00 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	10 951
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,05
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	76,92
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	79,23
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	2,95
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	2,93
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,10
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	3,56
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0,78
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,38

6.3. SIEAAC

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	218,61
VP.059	Volume produit	2 525 968
VP.060	Volume importé	0
VP.061	Volume exporté	166 513
VP.063	Volume comptabilisé domestique	1 409 075
VP.220	Volume de service	2 789
VP.221	Volume consommé sans comptage	5 169
VP.056	Nombre d'abonnés	11 683 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	2 440 051,14 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	794,00 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	24 149
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,98
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	62,69
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	11,91
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	11,81
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,22
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	1,71
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,01
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,00

6.4. Boutiers

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	25,22
VP.059	Volume produit	0
VP.060	Volume importé	166 513
VP.061	Volume exporté	0
VP.063	Volume comptabilisé domestique	74 440
VP.220	Volume de service	0
VP.221	Volume consommé sans comptage	0
VP.056	Nombre d'abonnés	734 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	131 197,26 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	123,39 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 481
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	1,98
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	75
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	44,71
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	10,00
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	16,17
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	2,12
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	4,9
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,00

6.5. Jarnac

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	43,9
VP.059	Volume produit	287 357
VP.060	Volume importé	0
VP.061	Volume exporté	0
VP.063	Volume comptabilisé domestique	235 334
VP.220	Volume de service	3 114
VP.221	Volume consommé sans comptage	502
VP.056	Nombre d'abonnés	2 553 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	427 181,36 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4 536
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,20
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	50
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	114
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	83,15
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	3,25
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	3,02
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,01
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	80
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	2,74
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	2,2
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	1,17

6.6. Foussignac-Salles d'Angles

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	259,2
VP.059	Volume produit	477 904
VP.060	Volume importé	608 464
VP.061	Volume exporté	344 273
VP.063	Volume comptabilisé domestique	550 160
VP.220	Volume de service	13 764
VP.221	Volume consommé sans comptage	938
VP.056	Nombre d'abonnés	5 276 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	1 000 161,54 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11 029
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (Foussignac)	2,31
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (Salles d'Angles)	2,12
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	105
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	83,69
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	2,03
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1,87
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,33
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	5,12
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	97,9
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	1,33

6.7. Chateaufort-Criteuil

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	326,52
VP.059	Volume produit	797 481
VP.060	Volume importé	99 508
VP.061	Volume exporté	121 232
VP.063	Volume comptabilisé domestique	528 331
VP.220	Volume de service	14 341
VP.221	Volume consommé sans comptage	1 167
VP.056	Nombre d'abonnés	5 295 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	1 007 825,11 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	10 566
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,21
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	83,30
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1,25
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1,12
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,61
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	3,59
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	94,13
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	2,26
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,00

6.8. Criteuil

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	68
VP.059	Volume produit	0
VP.060	Volume importé	107 254
VP.061	Volume exporté	0
VP.063	Volume comptabilisé domestique	87 218
VP.220	Volume de service	878
VP.221	Volume consommé sans comptage	123
VP.056	Nombre d'abonnés	631 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	141 146,13 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	0 €
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 290
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,42
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	82,25
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,81
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,77
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,83
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	60
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	5,16
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	94,92
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,74
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,00

6.9. A l'échelle du Grand Cognac

		Exercice 2019
Variables de performance		
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	1 446,64
VP.059	Volume produit	6 165 490
VP.060	Volume importé	1 008 640
VP.061	Volume exporté	1 097 815
VP.063	Volume comptabilisé domestique	4 073 917
VP.220	Volume de service	36 260
VP.221	Volume consommé sans comptage	9 697
VP.056	Nombre d'abonnés	35 692 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	7 125 963,33 €
DC.195	Montant financier (HT) des travaux engagés	2 970 380,00 €
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	1 112 €.
VP.182	Encours total de la dette	5 669 472,99 €
	Dont à l'échelle des affermage	5 559 950,51
	Dont à l'échelle de la Régie	109 522,00
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	71 868
D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,11
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1,9
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	91.03
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	71,52
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	3,58
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	3,50
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,36
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	61
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	3,11
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	95.35
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]: à l'échelle des affermage	1.9
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]: à l'échelle de la Régie	1.8
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,77
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,42